



**FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT
FINANCIER 2019**

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019

Chers contribuables et citoyens,

Fidèle à mon engagement d'assurer une grande transparence de l'administration municipale et conformément aux nouvelles dispositions du *Code municipal du Québec*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2019 ainsi que le rapport du vérificateur externe.

Pour plus d'information, je vous invite à consulter le site internet de la Municipalité, vous y trouverez les états financiers consolidés au 31 décembre 2019, onglets ma municipalité | gestion financière.

Bien à vous,



Guy Lapointe, maire d'Upton



LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2019 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 3 349 726 \$ et que les revenus d'investissement ont culminé à 409 090 \$ (subventions et investissements des promoteurs), ce qui a généré des revenus totaux de 3 758 816 \$, pour cet exercice financier. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 3 308 078 \$. L'exercice se conclut par un excédent de 450 738 \$.

Or, tenant compte des différents éléments de conciliation (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectations, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2019 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus libre) de 214 590 \$.

Revenus de fonctionnement	3 349 726\$
---------------------------	-------------

Charges (dépenses)	3 308 078\$
----------------------	-------------

Revenus d'investissement	409 090 \$
--------------------------	------------

Excédents de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales (affecté et non affecté)	214 590 \$
---	------------

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2019 ont été vérifiés par la firme FBL S.E.N.R.L, en date du 12 mai 2020. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité d'Upton.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans son rapport d'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public».

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2019

Réalisations	Financement
Travaux publics	
Construction du garage municipal (finaliser les travaux débutés en 2018)	RÉCIM, TECQ 2014-2018, surplus/affectations
Acquisition d'une camionnette 4 X 4, d'un camion cube, d'une rétrocaveuse et d'un tracteur pour le Service des travaux publics	Budget courant, affectations et emprunt par crédit-bail
Eaux potable et usées	
Construction et aménagement du puits numéro 5	TECQ 2014-2018
Soutirage des boues des étangs aérés	Budget courant
Administration	
Acquisition de matériel informatique	Budget courant
Loisirs, culture et vie communautaire	
Rénovation du chalet des loisirs et acquisition de mobilier	Budget courant et subvention
Aménagement d'un terrain de volleyball	Budget courant
Sécurité incendie	
Aménagement de bornes sèches (rang de la Carrière et rang de la Chute)	Budget courant
Acquisition d'une laveuse pour les habits de combats et divers équipements	Budget courant

En 2019, des études préliminaires de conception ont été réalisées et différents mandats de services professionnels ont été accordés pour des investissements qui seront réalisés en 2020 et en 2021, notamment :

- Rue des Érables (étude géotechnique);
- Services professionnels en lien avec le projet de station d'épuration;
- Services professionnels relatifs au projet de réfection des ponceux et chaussées sur diverses routes;
- Services professionnels pour le projet d'agrandissement de la caserne et évaluation de la structure de l'édifice.

Finalement, je suis heureux de constater que selon le profil financier 2019¹ de la Municipalité, lorsque celle-ci est comparée aux municipalités de sa classe de population, de sa MRC, de la Montérégie ou de l'ensemble du Québec, elle remporte de nouveau les honneurs quant à ses efforts financiers d'investissement en immobilisations². La valeur de ces investissements est supérieure à ses pairs alors que leur coût incluant est amplement inférieur. Ainsi, le niveau d'endettement à long terme est également bas.

Ce qui veut dire que la Municipalité s'acquitte de ses obligations de maintien et de renouvellement de ses infrastructures en répondant aux besoins du présent, et ce, sans compromettre la capacité financière des générations futures de répondre aux leurs.

¹Pour consultation : upton.ca/informations/financières/

² Infrastructures routières, d'eau potable, d'eaux usées, de loisirs, de sécurité incendie, etc.

TRAITEMENT DES ÉLUS

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* prévoit que le rapport financier de la Municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

La rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2019, était la suivante :

Maire	
Rémunération	13 662,00 \$
Allocation de dépenses	6 831,00 \$
Rémunération de la MRC	2 210,00 \$
Allocation de la MRC	1 105,00 \$
Rémunération de la Régie	1 364,60 \$
Allocation de la Régie	682,20 \$

Conseiller	
Rémunération	4 557,00 \$
Allocation de dépenses	2 278,50 \$

Substitut MRC	
Rémunération de la Régie	68,23 \$
Allocation de la Régie	34,11 \$

Le conseil souhaite que les informations présentées dans ces faits saillants offrent aux citoyens une meilleure connaissance du rapport financier de la Municipalité. Comme la transparence des données financières revêt un caractère important pour le conseil, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe municipale pour toute information additionnelle.

Le 2 juin 2020 - Guy Lapointe, maire